

DEC193185INP

Décision portant nomination de M. Cornelis van der Beek en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut de physique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Cornelis van der Beek, directeur de recherche de seconde classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des projets et de l'évolution du site Paris-Saclay pour l'Institut de physique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Cornelis van der Beek demeure affecté à l'UMR9001 – Centre de Nanotechnologies (C2N) – 28 Route de Saclay – 91128 Palaiseau.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 janvier 2020

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

